dodis.ch/39870

p.B.15.21. Bahrein- LC/lcm 3003 Berne, le 9 février 1976

p.B.15.21. E.A.U.

p.B.15.21. Oman p.B.15.21. Qatar EPD 10.02.76 -9
inistrative

A. 161.1/a.161.6

Note à la Direction administrative

Nous nous référons à la lettre que notre Ambassade à Djeddah vous a adressée le 27 janvier 1976 au sujet de notre représentation officielle dans les Etats de Bahrein, Emirats arabes unis et Qatar.

Nous partageons le point de vue de M. l'Ambassadeur Bourgeois, selon lequel notre représentation officielle dans les Etats cités est insuffisante et qu'il conviendrait d'y remédier à bref délai.

En plus de la <u>promotion commerciale</u>, sur laquelle son rapport met tout particulièrement l'accent, il faut mentionner le développement constant des <u>relations aériennes</u> de SWISSAIR vers cette région, qui sera accompagné mathématiquement d'un accroissement des voyageurs en partance et à destination de la Suisse. Sur le plan financier, d'importants <u>mouvements de capitaux</u> paraissent avoir lieu entre ces Etats et notre pays. Des questions délicates ont déjà été soulevées dans ce contexte et de nouvelles pourraient surgir à tout moment. Rappelons pour mémoire que les E.A.U. sont à l'heure actuelle notre premier fournisseur de <u>pétrole</u>.

Du point de vue politique, la région est appelée à prendre toujours plus de poids. Abou Dhabi a déjà accueilli des conférences internationales, ainsi la dernière réunion du "Dialogue euro-arabe".





Si l'idée de regrouper sous un seul Ambassadeur les Etats du Golfe nous semble judicieuse, nous remarquons que notre Ambassade ne donne pas d'arguments dans sa lettre en faveur d'une résidence de cet Ambassadeur à Koweīt plutôt qu'à Abou Dhabi. Enfin, le Sultanat d'Oman devrait logiquement être inclus dans ce regroupement.

Direction politique

(Iselin)

Copie,p.i.:

- à l'Ambassade de Suisse à Djeddah, suite à sa lettre du 27 janvier 1976 (ad: Oll.O. BE/ns)
- au Service économique et financier
- IS